

Moins d'aides ? Moins de charges, c'est la règle pour les TPE !

La question des dispositifs d'aide aux entreprises fait de nouveau surface et c'est légitime dans le contexte budgétaire actuel.

Le SDI met cependant en garde contre une simplification excessive et manichéenne du débat, qui pourrait mener à des décisions aux conséquences économiques lourdes et non désirées, notamment pour les artisans, commerçants et TPE.

Ces dernières participent ainsi à une politique active de l'emploi au titre d'allègement de charges patronales, part essentielle sinon exclusive des aides dont elles bénéficient.

Les soutiens aux entreprises : un équilibre fragile

Il est essentiel de rappeler la nature réelle de ces dispositifs :

- Une nécessité compensatoire : En France, les TPE évoluent dans un environnement où le niveau des prélèvements obligatoires est l'un des plus élevés d'Europe. Les allègements de charges et crédits d'impôt agissent comme un mécanisme de correction indispensable pour maintenir un niveau de compétitivité minimal. Les supprimer sans baisser simultanément les charges, c'est déséquilibrer l'équation de nos entreprises.
- Des leviers d'orientation de la part des pouvoirs publics : Ces "aides" sont des outils de politique publique ciblés. Contrairement aux affirmations du Sénat, elles sont par principe conditionnées à un comportement considéré comme vertueux par le législateur : emploi, investissement, transition écologique, modernisation.

Ce sont en réalité des incitations à agir dans l'intérêt collectif.

La conséquence majeure pour les TPE d'une révision irréfléchie

Toute remise à plat doit être menée avec prudence, sous peine de provoquer des chocs pour les petites entreprises qui disposent de marges de manœuvre réduites :

- Menace sur l'emploi local : La remise en cause de tout ou partie des allègements de cotisations patronales se traduirait immédiatement par une hausse du coût du travail comportant des difficultés à maintenir les effectifs.

Marc Sanchez, Secrétaire général du SDI, déclare :

« Nous ne demandons pas le statu quo aveugle. Nous demandons un débat sérieux et factuel. Nous sommes prêts à travailler avec les pouvoirs publics pour optimiser l'efficacité de chaque dispositif et s'assurer qu'il profite prioritairement aux TPE qui investissent sur le territoire national. Mais attention : casser l'outil sous prétexte de le réparer serait une erreur historique. Toute révision doit être graduelle, concertée et précédée d'une évaluation d'impact claire sur la compétitivité et l'emploi de nos entreprises. »

Le SDI appelle les parlementaires et le gouvernement à la mesure et à associer les représentants des TPE à toute démarche de réforme pour garantir la pérennité de notre tissu économique.